

Compte-rendu de la Commission Emploi Formation (CEF) Thales Services du 24 mars 2017

Ordre du jour

- 1) Bilan des formations pour 2016
- 2) Liste des CPF sur temps de travail
- 3) Statistiques sur les salariés non formés depuis 3 ans ou plus
- 4) Taxe d'apprentissage
- 5) Présentation de la GPEC OIC
- 6) Détail des subventions, régionales ou autres, reçues dans le cadre du plan de formation
- 7) Démarrage du plan 2017
- 8) Refonte intranet

Participants

Stéphanie LIOTAUD	Conseillère Formation
Christine VICTOIRE	DRH
Anthony PERROCHEAU	CFDT, président de la CEF
Magalie CRUCHON	CFDT
Jean-Michel VAN NUVEL	CFDT
Arnaud BONNET	CFDT
Alexandre MACHON	CFE-CGC
Stéphane MERIODEAU	CGT

Excusés et/ou absents :

Loïc CLOUP	CFE-CGC
Samuel BRUNEL	CFE-CGC
Noel DANIEL	CFDT
Patrick ABENZA	CGT

Lieu : Thales Services Vélizy, bât. Magellan, salle Vermeer

Durée : 4 h

1. **Bilan des formations 2016**

Présentation du document BILAN TS 2016 – CEF.pdf et des fichiers excel

La formation via l'outil elearning a été particulièrement commentée :

Désormais un plancher d'heure n'est pas nécessaire pour comptabiliser une formation, un salarié est considéré formé même si la formation n'a duré que 30 minutes.

5,5% de l'apprentissage est effectué via l'outil elearning. Légère baisse en pourcentage par rapport à 2015 (6%), mais petite hausse en volume (2670 heures).

Cet outil est toujours plus utilisé par les femmes. Ceci pourrait s'expliquer par des femmes peut-être plus curieuses que les hommes. Nous ne possédons cependant pas assez d'éléments pour expliquer ce phénomène.

Au global, les femmes se forment moins que les hommes (16% des formées alors qu'elles représentent 17% de la population).

Les membres de la commission s'interrogent sur le moyen d'intégrer les nouveaux outils de formations (MOOC...) dans ce bilan. Il faudrait peut-être pouvoir récupérer les attestations délivrées en fin de formation.

Certains services (manager + équipe) refusent de se former. Comment y faire face ? Devons-nous les sortir du plan ? Une solution pourrait être d'ajouter un objectif de formation des équipes lors de l'EAA du manager.

Répartition des formations par nature :

Suite à une règle établie au niveau du groupe, seules les formations diplômantes doivent être considérées comme du développement de compétences. Ce choix arbitraire fait débat car il ne reflète pas la réalité de la société et semble montrer que Thales Services ne fait que répondre à une obligation légale (adaptation au poste...), mais investit peu sur son avenir (développement de compétences...) nous souhaitons que ceci soit remonté au groupe.

Dans le fichier Excel, une ligne fait apparaître un bilan de compétence de 12h qui aurait été effectué hors temps de travail, mais qui serait comptabilisé dans la catégorie « adaptation au poste de travail ». Il s'agit vraisemblablement d'une erreur, il s'agit en fait d'un foncgecif. Cette erreur sera corrigée.

D'autre part, certaines formations telles que les formations « secouristes » ne devraient pas être financées par le plan de formation et ne devraient pas être considérées comme une adaptation au poste de travail. Cela concerne 1370 heures. De façon plus générale, ces heures devraient être sorties des statistiques.

Répartition par site :

Ce tableau fait apparaître une ligne CCL LOM à Nantes. Or ce CCL n'existe pas. Ceci est due à un calcul compliqué et sera corrigé.

2. **Liste des CPF sur temps de travail**

12 personnes ont utilisés leurs CPF :

- 1 bac+4 RH
- 10 CQPM Forcys
- 1 Master organisationnel

L'ensemble de ces formations a été abondé par la société.

3. **Statistiques sur les salariés non formés depuis 3 ans ou plus**

- *Présentation du document NON FORMES DEPUIS 3 ANS - 2014-2016_VDEF.pdf*

Au 15 mars 2017, 226 personnes n'ont pas suivies de formation depuis plus de 3 ans.

Compte Rendu de la Commission Emploi Formation du 24 mars 2017

Attention, la réalité est certainement plus importante car ce chiffre inclue les formations elearning et secouriste. Afin d'avoir une vision plus exacte, il serait utile d'exclure ce type de formation.

4. Taxe d'apprentissage

Présentation effectuée par Domitille LACOURTE en fin de réunion à 13h. Les planches présentées seront fournies ultérieurement.

Les règles de distribution de la taxe d'apprentissage sont posées par le groupe. Thales Services ne dispose que de peu de marge de manœuvre.

Au 31 décembre 2016, Thales Services comptait 76 apprentis, soit 2,053% des effectifs. La barre des 2% a enfin été dépassée, cependant des efforts restent à faire car nous sommes loin des 5% d'objectifs qui montrerait une réelle participation à l'effort de formation dans notre pays et qui nous permettrait de ne pas payer la CSA. De plus cet effort n'est concentré que sur très peu de sites. Il faudrait trouver un moyen pour motiver les autres sites.

Aucun VIE n'a été accueilli en 2016, et 2 CIFRE ont été réalisés au sein de Theresis.

Concernant la répartition, la CFDT rappelle qu'elle s'oppose au financement des écoles privées et souhaite que la taxe ne soit versée qu'à des établissements publics.

La mise en place de campus manager a aidé à améliorer le lien avec certaines écoles.

Une première présentation de ce document sera faite au CE du 28 mars. Pour une consultation peut-être fin avril.

5. Présentation de la GPEC OIC

Présentation effectuée par Sandrine BRNUET DORLEANS. Les planches présentées seront fournies ultérieurement.

Une grosse croissance des activités de cyber sécurité est prévue à l'horizon 2020. Cela a été pris en compte dans la GPEC qui est présentée.

Cette transformation et ce besoin de recrutement a nécessité le recrutement d'une nouvelle personne justifiant d'une expérience de transformation digitale.

Les différents sites Elancourt, Valence, Toulouse, Castres sont appelés à évoluer différemment et peut-être à se spécialiser.

6. Détail des subventions, régionales ou autres, reçues dans le cadre du plan de formation

Aucune subvention n'a été reçue par thales services. Ceci est à vérifier car plusieurs régions déclarent, via le CESER, avoir financé Thales.

7. Démarrage du plan 2017

- *Présentation du document (PLAN DE FORMATION THALES SERVICES 2017 - Avancement au 20032017).pdf*

Nous ne sommes qu'au début de l'année, il faut cependant rester vigilant sur l'avancement de formation pour les sites de Sophia, Toulouse et Brest.

8. Démarrage du plan 2017

Nous devons travailler sur une refonte de la partie formation de l'intranet. En effet, il est difficile de s'y retrouver et bon nombre d'informations sont obsolètes.

Nous proposons de débiter par un recueil des besoins des salariés sur les sites.

9. Planning des prochaines réunions

Date	Réunion	Action
Mardi 24 Mars 9h30	CEF : salle Vermeer (Magellan RdC)	
Mardi 28 Mars	CE	
Mardi 4 Avril	CE extra	
Mardi 11 Avril	CE extra	
Mercredi 19 Avril 10h30	CEF sans Direction : salle Rodin, bâtiment Cartier	Restitution expertise Syndex stratégie et GPEC
Mardi 25 Avril	CE	
Mercredi 26 Avril	CE extraordinaire	Restitution expertise Syndex stratégie et GPEC
Vendredi 28 Avril 10h00	CEF : salle Vermeer (Magellan RdC)	
Mardi 30 Mai	CE	
Vendredi 23 Juin 9h30	CEF : salle Vermeer (Magellan RdC)	
Mardi 27 Juin	CE	
Mardi 25 Juillet	CE	

<< Fin du compte-rendu >>